

Quand la France s'éveillera...

L'État complice de l'islamisation

« Paris, la capitale européenne de la finance islamique : un rêve qui commence par prendre forme. [...] La France dispose désormais d'un régime fiscal adapté pour quatre types d'opérations de la finance islamique.[...] Le ministère français de l'économie commence fort la rentrée 2010. Après l'aménagement, en février 2009, du cadre fiscal français pour la murabaha et le sukuk, deux instruments financiers conformes à la charia, de nouvelles avancées ont été enregistrées mardi 24 août avec la publication d'instructions fiscales portant sur quatre produits de la finance islamique. » (voir ici le [texte intégral](http://www.saphirnews.com/La-finance-islamique-se-conforme-au-droit-francais_a11768.html) : http://www.saphirnews.com/La-finance-islamique-se-conforme-au-droit-francais_a11768.html).

C'est ainsi que commence un article au ton triomphaliste paru sur « saphirnews.com » en date du 27 août 2010. Le projet de Christine Lagarde d'adapter nos Lois à la charia est bien avancé. Pour l'instant, deux nouveaux produits islamiques sont concernés : le sukuk, un titre d'investissement, et la murabaha, une opération d'achat-revente.

Les instructions spécifiques concernant ces produits ont été publiées au Bulletin Officiel des Impôts en date du 24 Août 2010 :

Sukuk : <http://www11.minefi.gouv.fr/boi/boi2010/4fepub/textes/4fes210/4fes210.pdf>

Murabaha : <http://www11.minefi.gouv.fr/boi/boi2010/4fepub/textes/4fes110/4fes110.pdf>

Ijara : <http://www11.minefi.gouv.fr/boi/boi2010/4fepub/textes/4fes310/4fes310.pdf>

Istisna

:

<http://www11.minefi.gouv.fr/boi/boi2010/4fepub/textes/4fes410/4fes410.pdf>

Le texte précise encore que « les sukuk, murabaha et autres ijara doivent en principe être placés sous le contrôle de « sharia board », des comités indépendants chargés de contrôler la conformité des produits en question ». En France, le « sharia board » s'appelle « Comité de Conformité Sharia » (CCS). Or, selon « muslim.com » (<http://www.finance-muslim.com/2009/04/role-fonctionnement-sharia-board>), « le terme arabe « sharia » désigne pour le croyant et la croyante cette voie qui est balisée par les sources premières de l'islam et qui leur permet de cheminer sereinement dans ce monde vers l'agrément de Leur Créateur. »

En clair, ce qu'on nous présente comme étant des comités indépendants sont en réalité des organismes totalement inféodés au système théocratique islamique et, en cela, parfaitement indépendants... de l'État Français.

Déjà en décembre dernier, Thierry Dissaux, conseiller finance islamique de Bercy, déclarait : « La finance islamique ne pourra s'exprimer que si elle s'inscrit précisément dans le cadre bancaire français. Il faut qu'elle puisse ainsi entrer en pratique sur un pied de parfaite égalité avec la finance conventionnelle. C'est un point extrêmement important pour les institutions financières et bancaires étrangères qui veulent s'implanter demain en France et ainsi faire de notre pays une plateforme européenne dans la zone euro pour la finance islamique ».

La démonstration n'est donc plus à faire : la mise en conformité avec la charia, c'est-à-dire l'islamisation progressive de nos institutions, est en marche avec la complicité de l'État au plus haut niveau. Il n'y a désormais plus que les aveugles et ceux qui sont dans le déni de réalité pour ne pas le voir !

Déni de démocratie

De la même manière qu'ils n'ont jamais été consultés sur l'immigration de peuplement qu'ils subissent à contrecœur, les Français sont, une nouvelle fois, mis devant le fait accompli de la finance islamique. Avec la bénédiction des institutions européistes, d'ailleurs.

De nos jours, en France, la Démocratie n'est plus qu'un vain mot. Un exemple : après que les Français aient dit NON à la constitution européenne, « ON » leur a quand même imposée de force par voie parlementaire. Un autre exemple ?... l'euro ! Encore un ?... le traité de Barcelone ! Vous en voulez encore ?... écoutez les « informations » et notez toutes les décisions prises unilatéralement par la Commission européennes avec l'aval des parlementaires. Notez aussi toutes les modifications apportées au droit français par les décisions et jurisprudence de la Cour Européenne de Justice...

Évidemment, pourquoi demander son avis au Peuple quand « ON » sait par avance que sa réponse n'ira pas dans le sens escompté ?

Pourquoi demander son avis au Peuple quand des politicards véreux à la remorque de technocrates prétentieux ne sont attachés qu'à leur plan de carrière et à leur destin qu'ils croient historique ?

Pourquoi demander son avis au Peuple quand « ON » le considère comme n'ayant même pas une culture, une histoire et une langue propres ?

Quand la France s'éveillera

Ce que notre beau Pays est devenu, c'est à toute cette camarilla politicienne que nous le devons. De lâchetés en reculs précipités, de démissions en trahisons, de reniements en « accommodements raisonnables », la douce France est devenue une terre d'asile... de fous ! Pas un jour sans agression, sans voiture brûlée, sans vols, sans meurtre. La France est à feu et à sang et la classe politique s'en

contrefiche. Trônant au milieu des décombres fumants, un ramassis de politiciens fardés comme de vieilles prostituées persiste encore à ânonner stupidement les bienfaits du « vivre ensemble ». Le temps de leur fin de règne approche. Le Gouvernement a beau faire diversion en s'excitant sur les Roms, le mal est ailleurs et bien plus profond. Chacun le sait. Chacun pressent ce qui va arriver. Chacun attend le sursaut salvateur. Tout le monde en a ras-le-bol de ne pouvoir appeler un chat « un chat » et de devoir taire ce qu'il a sur le cœur à cause des menaces judiciaires et pénales que font peser les cerbères de la pensée unique. L'Histoire montre que le Peuple de France est souvent long à réagir et qu'il est capable d'endurer sur du long terme. Mais quand il secoue le joug et se met en colère... Gare ! La « furia francese » est toujours vivace au cœur de beaucoup !

Alors oui : quand la France s'éveillera cela fera très mal, surtout à cette canaille politicienne qui patauge dans le cloaque de ses idées fangeuses.

Quand la France s'éveillera, elle la renverra là d'où elle n'aurait jamais du sortir : dans son trou à rat.

Quand la France s'éveillera, elle s'affranchira de tout un fatras de lois liberticides et anti-françaises pour retrouver sa liberté de penser, de s'exprimer, d'agir, de bâtir...

Quand la France s'éveillera... C'est exactement ce qu'elle est entrain de faire !

Marc Noé